Patrac. — Le fameux Patrac, arrêté sous l'inculpation de vol ou complicité de vol de titre à Bruxelles et dans plusieurs autres villes de Belgique, vient d'être mis en liberté et a quitté la prison de Lille.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Le cercle *Union* a l'honneur de rappeler à ses membres actifs et honoraires le concours du Havre, 250 kilomètres environ, 14 juillet. Prix d'honneur, 200 fr. répartis comme suit : dix prix d'honneur de dix francs aux dix premiers pigeons constatés et vingt prix de cinq francs aux vingt pigeons constatés après le dernier prix de mises.

Mise en loges le vendredi 12 courant de 3 à 6 heures du soir.

— *Fête du 14 juillet.* — Le cercle *Union* mettra des paniers à la disposition de tous ses membres actifs et honoraires le dimanche matin, 14 juillet, à partir de neuf heures pour les pigeons qui prendront part au lâcher de la fête. Une somme de quinze centimes par pigeon sera remise aux membres actifs et honoraires qui feront inscrire les cinq cents premiers pigeons.

— Voici le résultat du concours de Clermont donné par la Fédération Roubaisienne au siège du « Pigeon redoutable ». 36 paniers 1450 pigeons lâchés par M. L. Leman convoyeur principal, à 6 heures par beau temps, Vent Sud-Est. Vitesse moyenne acquise 13 secondes 50 degrés par 300 mètres. (2700 fr. somme engagée.)

1er prix, H. Desbarbieux à 7 h. 51 m. 19 s. ; 2e, Walvarens ; 3e, Bernard ; 4e, Parent ; 5e, Vangouthem ; 6e, Dassonville ; 7e, Guilmin ; 8e, Bausière ; 9e, Arman ; 10e, Herbaux ; 11e, Doitte ; 12e, Spel ; 13e, Lepers ; 14e, Herbaux ; 15e, Delannoy ; 16e, Demeulenaere ; 17e, Watteau ; 18e, F. Maihon ; 19e, Blonde.

20e, Liagre ; 21e, Liagre ; 22e, Lampe ; 23e, Elie Catteau ; 24e, Duthoit ; 25e, Desmet ; 26e, Dupont ; 27e, Dancette ; 28e, Dancette ; 29e, Desbarbieux ; 30e, Vanoverbeke ; 31e, Fanstinacker ; 32e, Stoffin, 33e, Deffrennes ; 34e, Demeulenaere ; 35e, Florin Clément ; 36e, Deregnaucourt, 37e, Draux ; 38e, Noël ; 39e, Vercruysse.

40e, Vanruybeke ; 41e, Edouard Lecomte ; 42e, Lepers ; 43e, Guesquière ; 44e, Dickers ; 45e, Dupuis ; 46e, Jeanssens ; 47e, Dupont ; 48e, Ancke ; 49e, Clément Florin ; 50e, Dhalluin Varrasse ; 51e, Dupont ; 52e, Mathon ; 53e, Verdonck ; 54e, Spellier ; 55e, Gruard ; 56e, Lecutier ; 57e, Losfeld ; 58e, Delannoy ; 59e, Lambic.

60e, Stoffin ; 61e, Debruyne ; 62, François Legrand ; 63e, Rysselinck ; 64e, Cattel ; 65e, Verrekem ; 66e, Vangouthem ; 67e, Gruard ; 68e, Dostelard ; 69e, Dostelard ; 70e, Stinacker ; 71e, Vanerpe ; 73e, Debruyne ; 73e, Blomart ; 74e, Guesquière ; 76e, Eckman ; 76e, Debatxe ; 77e, Capart ; 78e, Verbauvhède ; 79e, Elie Catteau ; 80e, Lutin, à 7 h. 57 m. 47 s.

Samedi mise en panier pour le grand concours national du 14 juillet 1889 au siège fédéral à l'Epeule. Chantilly pour la fédération et Roubaix seul.

Prix d'honneur espèces, 500 fr. en 70 prix d'honneur ; prix de consolation en 20 prix de 5 fr. hors de concours.

Prix d'excellence, grand nombre de dons, d'objets d'arts et 6 médailles d'argent.

8 garnitures de cheminées, etc.

Mise 1,50 par pigeon dont 0,50 pour frais.

Derniers détails complets sur ce concours magnifique et sans précédent.

— Dimanche 14 juillet, de 3 à 6 heures. Mise en panier pour le concours de Creil donné par M. Pierre Tilleul, en son local angle des rues de l'Allouette et du Grand-Chemin. 125 francs de prix d'honneur, 2 médailles grand module, au dessus de 500 pigeons il sera fait des prix avec les 0,50 de frais.

Mise 1 fr. 50 par pigeon. Vitesse propre. Dépouilleur M. A. Catteau. Convoyeur M. Leman.

Règlement de la Fédération roubaisienne. Montre en or par poule à 0,50.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 10 juillet 1889.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Nous vous prions de bien vouloir accorder l'hospitalité, dans votre estimable journal, à la lettre de protestation ci-après :

La chambre syndicale des ouvriers rentreurs, dans sa réunion générale du 7 courant, proteste énergiquement contre la Commission de classement des délégués à l'exposition de Paris, pour y avoir exclu son candidat librement choisi, dans une assemblée ultérieure.

Le délégué qu'elle présentait était cependant digne de ses suffrages : non patenté, d'un âge mur, ayant de bons certificats et 15 années d'emploi comme chef rentreur. Elle a cru devoir, dans une pensée d'hostilité aux Chambres syndicales, lui préférer un jeune rentreur (frère d'un conseiller municipal.)

La chambre syndicale des ouvriers rentreurs, composée des 9/10 des membres de la corporation a fait preuve en maintes circonstances, de bon sens, notamment lors de la catastrophe de chez Dillies en prélevant une somme sur sa caisse, et en organisant une quête qui a produit la somme de 2,100 francs.

Ce qui ne l'empêcherait pas, d'encore faire son devoir à l'avenir si la charité publique avait besoin d'elle.

La Commission.

PETITE CORRESPONDANCE

A un abonné. — Les billets pour Paris pendant l'Exposition sont valables pour huit jours à dater du départ. Les ouvriers doivent revenir ensemble. Les demandes formulées par quatre ouvriers au moins doivent être adressées à M. l'Inspecteur de la compagnie.

O. O. lecteur assidu. — Vous ne pouvez interdire l'entrée de votre établissement, mais vous pouvez refuser de servir à boire à un client qui vous déplait.

R. M. abonné. — Vous trouverez les explications que vous nous demandez dans les articles sur la loi militaire, parus dans le *Journal de Roubaix* depuis quelques jours.

A un lecteur reconnaissant. — Inutile de faire une seconde déclaration, vous êtes reconnu étranger.

NORD

Templeuve. — Pendant le festival de dimanche, un cabaretier, M. Trublin, servant sa clientèle, est tombé si malheureusement dans l'escalier conduisant au premier étage, qu'il se brisa l'épine dorsale et mourut deux jours après.

Un lieutenant des pompiers de Bersée, M. J. Wattelier, s'est, le même jour, cassé la jambe en tombant.

Inauguration des nouveaux bassins de Dunkerque. — M. de Freycinet, ministre de la guerre, a reçu mercredi matin une délégation de la Chambre de Commerce de Dunkerque qui est venue l'inviter à l'inauguration des nouveaux bassins.

Le ministre a répondu qu'il ferait son possible pour se rendre à cette invitation, mais que son voyage était douteux.

PAS-DE-CALAIS

Boulogne-sur-mer. — Les amusements se suivent au Casino de Boulogne et ne se ressemblent pas.

On a parlé de l'excellente troupe lyrique dont le succès s'accroît de jour en jour ; nous avons vu dernièrement l'inauguration des bals d'enfants auxquels les vacances vont bientôt donner une nouvelle clientèle.

Quant à la grande kermesse qui aura lieu du 21 au 28 juillet, elle se prépare et l'on nous en dit d'avance des merveilles. Certes, comme dit le Marseillais, Boulogne est en ce moment un petit Paris.

BELGIQUE

COURTRAI. — *L'orage. — Dégâts importants.* — Un violent orage, nous écrit notre correspondant de Courtrai, a éclaté, mardi soir, entre 10 h. 1/2 et 11 heures, sur cette ville et les environs. Depuis plusieurs heures, les éclairs et un roulement lointain annonçaient cet orage, mais il a été violent au-dessus de toute prévision. Une grêle qui a fait des ravages dans les campagnes, des éclairs sillonnant le ciel sans interruption, les éclats stridents du tonnerre et des dégâts et pertes incalculables ont marqué cette demi-heure sinistre. A Wevelghem, sur la route de Bisseghem, sept maisons appartenant à M. Debrabandere ont été incendiés ; à Marck, près de Courtrai, Pithem, à Menin, des maisons et des fermes ont été réduites en cendres et l'on annonce que d'autres fermes dans les environs ont aussi énormément souffert.

Jusqu'à présent notre contrée avait été préservée de ces orages qui ont fait tant de ravages dans d'autres provinces, mais celui de cette nuit, dans un espace de temps relativement très court, a causé bien des désastres et bien des pertes. Nous ne parlons que pour mémoire du bris de quelques fils télégraphiques et de l'extinction de lampes électriques à la gare de Courtrai. Jusqu'à présent on ne signale, des communes les plus éprouvées, aucun accident de personnes ; pourtant on me dit à l'instant qu'une femme et deux enfants ont été foudroyés, mais j'attends la confirmation de ce malheur avant de le certifier.

Mouscron. — *Une bagarre.* — La première nuit de la ducasse, un père de famille, promenant sa femme et sa fille, s'était vu insulté assez grossièrement par des individus attablés dans un café.

Sans provocation de la part de ce dernier, ces consommateurs lui sautèrent à la gorge. Bientôt toutes les personnes installées au café s'en mêlèrent et une véritable bagarre s'en suivit.

Le mobilier vola en éclats, et quand on sépara les combattants on trouva plusieurs blessés, dont l'un, Nottelaere, avait reçu un coup de marteau au front. Son état est grave.

— *L'orage.* — Mardi, vers dix heures et demie du soir, un orage épouvantable a éclaté sur notre ville. La foudre est tombée sur le paratonnerre de la nouvelle maison communale et a abîmé les arbres du jardin de M. Louis Carette. Elle a détruit la toiture d une maison située dans la ruelle conduisant de la rue des Moulins à l école libre.

— *Un nez enlevé.* — Dans la nuit de mercredi, une dispute est survenue sur la Place, entre les sieurs Vanoverschelde et Courcelle. Ce dernier a mordu avec une telle fureur le nez de son adversaire qu'il le lui a enlevé. Plainte a été portée à la police qui brillait par son absence.

— *Chronique colombophile.* — La société *Union et Progrès*, établie chez M. André Corne, café de l'Hôtel-de-Ville, organise, pour le samedi 20 juillet son troisième grand concours international sur Lectoure (Gers, 748 kilom.). 300 francs en prix d'honneur, répartis en vingt prix de quinze francs aux 26 premiers pigeons constatés. — Mise obligatoire 3 francs ; mise facultative 5 francs sans aucune retenue. — Un prix par 8 pigeons. — Poules facultatives à 1, 2, 3, 5, 10, 20 et 50 francs. — Un prix par 10 pigeons. — Vitesse propre. — Bénéfice de parcours. — Les pigeons seront convoyés par M. Aubin Veevaert.

Ville d'Anvers. — Emprunt de fr. 183.440.000 (1887). 13e tirage au sort, 10 juillet 1889 ; 27 séries d'obligations remboursables le 1er juillet 1890 ; série 51.759, n° 16, remboursable par francs 150.000 ; série 66.955, n° 21, id. 2.500 ; série, 72.005 n° 12, id. 1.000 ; 54.339, n° 14 ; s. 66.955, n° 10, id. 500.

Aux jeunes filles !

Rechésy (Haut-Rhin), le 14 février 1889. — Depuis huit mois, ma fille, âgée de 18 ans, souffrait de maux de tête et d'estomac ; après avoir pris tous les remèdes possibles sans résultat, elle voulut essayer encore vos Pilules Suisses ; une seule boite à 1 fr. 50 l'a complètement guérie. (Sig. lég.)

AUGUSTE GOREY.

A M. Hertzog, ph, 28, rue de Grammont, Paris. 19877

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du 10 juillet.* — Marie Dubar, rue de Lille, 20. — Alphonse Vanhecke, rue des Anges. René Vanheuverzwyn, rue Casimir Perier, 22. — Achille Cousart, rue des Longues-Haies. — Ernest Picot, rue de l'Hommelet, 73. — Isabelle Wesse, rue de la Redoute, 78. — Henri Huon, rue du Parc, 50. — Paul Philipperon, rue de Lille, 116. Léon Degroote, rue des Anges, 100. — Auguste Compernolle, rue de France, 146. — *Déclarations de décès du 10 juillet.* — Colette Vandeghinste, 74 ans, aux Petites-Sœurs. — Jules Muyle, 9 jours, rue de l'Epeule. — Marie Vanparys, 13 jours, rue Jean-Bart, 4. — Julien Liétart, 1 an, rue de la Perche. — Marie Dumortier, 74 ans, sans profession, rue de Croix, 50. — Rosalie Mullier, 51 ans, ménagère, Hôtel-Dieu. — Aurélie Decottignies, 2 mois, rue de Condé.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 10 juillet.* — Aline Vanroussel, rue des Piats. — Louis Reumont, rue de la Folie. — Marguerite Peccatte, rue Verte. — Marguerite Descamps, rue du Tilleul. — Paul Pauwels, rue de la Malcense. — Joseph Ducoulombier, rue des Ursulines. — Joseph Gruard, rue des Trois-Pierres. — Madeleine Deprez, à la Croix-Rouge. — Alice Dervaux, rue Delobel. — Jeanne Pladys, rue des Molles-Briques. — Jean Sevin, rue du Sentier. — *Mariages.* — Henri Leroy, 26 ans, journalier, et Eugénie Bonte, 20 ans, soigneuse. — Victor Vandamme, 33 ans, garçon brasseur et Louise Duvinage, 26 ans, couturière. — *Déclarations de décès du 10 juillet.* — Hortense Vanhecke, 54 ans, sans profession, rue du Redan. — Désiré Dubois, 30 ans, cultivateur, aux Orions. — Jean Dupont, 66 ans 3 mois, bobineuse, rue du Dragon. — Isidore Vandeverbeke, 10 mois, sentier de Roncq. — Augustine Ponthieu, 93 ans 1 mois, sans profession, rue des Omnibus, — Joseph Wintmans, 4 mois, rue de Gand. — Gustave Lebrun, 2 mois 10 jours, rue de la Latte.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille RAMSER-DUMORTIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Rose-Joseph DUMORTIER, veuve de M. Jean-Antoine RAMSER, pieusement décédée à Roubaix, le 9 juillet 1889, dans sa 75e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 12 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 11, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Croix, 59.

Les amis et connaissances de la famille DELCOURT-CARLIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Elisa DELAHAUT, décédée à Roubaix, le 11 juillet 1889, dans sa 82e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le samedi 13 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le vendredi 12 dudit mois, à 6 h. 1/2, — L'assemblée à l'Hospice.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mardi 16 juillet 1889, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Carlos-Joseph-Charles COUCKE, époux de Dame Catherine HACHE, décédé à Roubaix, le 16 juin 1889, dans sa 57e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Eloi, à Tourcoing, le lundi 15 juillet 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Dalila DUVIVIER, décédée au Blanc-Seau (Tourcoing), le 26 mai 1889, dans sa 23e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. L'Obit des jeunes filles sera célébré le même jour, à 8 heures, en la même église. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

La famille DORMEUIL-HEYNDRICKX fera célébrer un Obit solennel anniversaire en l'église de Lannoy, le samedi 13 juillet 1889, à 11 heures (les Laudes à 10 heures 1/2), pour le repos de l'âme de Mlle Emilie DORMEUIL, décédée à Lannoy, le 5 juillet 1888, à l'âge soixante-six ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

VARIÉTÉS

L'ÉLÉPHANT

Certes on ne peut pas dire que l'éléphant soit un bel animal.

C'est une masse imposante, mais d'une triste couleur ardoisée. Les quatre membres cylindriques, de véritables piliers..., sont très lourds, et les articulations s'y distinguent à peine. La tête est énorme ; les oreilles tombent comme un lambeau d'étoffe grisâtre. L'œil est expressif, mais très petit. Au lieu de museau, une trompe bizarre ; à la place des dents incisives descendent deux formidables défenses recourbées. Enfin le cri, pareil à un appel de strident, désagréable aux oreilles.

Mais l'intelligence de ce monstre, presque informe. dépasse de bien loin celle du chien ; il ressent toutes les impressions avec une extrême vivacité. Il est reconnaissant pour les bons traitements et se souvient des mauvais, au point de ne jamais oublier un désir de vengeance. Il a une docilité remarquable pour son maitre, pour son conducteur (nommé cornac) souvent un enfant de douze à treize ans. Enfin son adresse et la précision de ces mouvements sont étonnantes pour un nimal aussi lourd.

Les naturalistes le considèrent comme un survivant des antédiluviens, *Mammouth, Mastodonte, Dinothérium.* Ceux-ci étaient de taille plus gigantesque encore, mais avaient à peu près la même structure que les éléphants actuels.

Dans le langage des savants, qui classent les animaux par genre et par espèces, les éléphants, sont, à cause de leur trompe, désignés sous le nom de *Proboscidiens,* ou encore sous celui de *Pachydermes,* pour l'épaisseur de leur peau. Leur famille comprend deux espèces : *l'éléphant d'Afrique et l'eléphant d'Asie.*

On trouve l'éléphant d'Afrique vivant par troupes, sous les tropiques, ou, plus au sud, du côté du Cap. Les indigènes, qui ne savent pas le réduire en servitude pour s'en faire une précieuse bête de somme, le chassent avec acharnement pour ses longues et lourdes défenses d'ivoire, qui se vendent fort cher, pour sa peau, dont ils font des boucliers et pour sa chair, qu'on dit bonne à manger.

Les mauvaises armes à feu des indigènes n'étant pas assez puissantes contre cet énorme gibier, ils le chassent à l'aide de flèches et de javelots puis, armés de sabres à double tranchant, ils coupent les jarrets de l'animal pour le faire tomber et l'achever ensuite.

Ce farouche éléphant d'Afrique pourrait cependant, aussi bien que celui d'Asie, être dompté et dressé. Les anciens l'utilisaient surtout à la guerre. Pyrrhus, roi d'Epire et Annibal, le célèbre chef carthaginois, avaient des éléphants d'Afrique dans leurs armées quand, (l'un en 281 et l'autre en 218 avant notre ère) ils attaquèrent la république romaine.

L'impétuosité naturelle de ces animaux, la terreur superstitieuse qu'ils inspiraient, la crainte invincible qu'en éprouvait la cavalerie ennemie, décidèrent souvent de la victoire, jusqu'au jour où les Romains apprirent à les combattre au moyen de chariots hérissés de pieux et de faux.

En Asie, dans l'Inde, l'Indo-Chine et surtout l'île de Ceylan, l'éléphant est un peu plus petit. Les Indous ne lui font pas, comme les nègres d'Afrique, une chasse sans merci ; ils préfèrent le domestiquer et se servir de lui. Et même, lorsque sa peau est un peu moins brunâtre, surtout lorsque son œil est blanc, ils en font une idole, objet d'un véritable culte ; tout le monde a entendu parler des honneurs que les prêtres de Bouddha rendaient à l'éléphant blanc.

L'éléphant d'Asie est digne, sinon de tant d'honneurs, au moins de grands égards : il est, en effet, très facile à apprivoiser, et peu de temps suffit pour faire d'un animal sauvage et farouche un des plus précieux auxiliaires de l'homme pour ses travaux, pour la guerre et surtout pour la chasse au tigre.

C'est à l'aide d'éléphants domestiqués depuis longtemps qu'on s'empare de leurs frères sauvages. Dans chaque district de l'Inde où l'on capture les éléphants, il existe un très vaste enclos où sont parqués les animaux dressés à cette chasse spéciale. Cet enclos est fermé d'une palissade faite d'innombrables troncs de teck pouvant supporter, sans fléchir, les plus formidables assauts.

Au jour fixé, une cinquante d'éléphants apprivoisés sont mis en liberté. Tout joyeux, en apparence, de l'espace libre qui s'ouvre devant eux, ils courent au loin et s'enfoncent dans la jungle à la recherche de quelque bande nomade de leurs semblables. L'ayant trouvée, ils se font aimables, séduisants et, par leurs cris les plus attractifs, par des carresses de trompe, par tous les moyens à leur disposition ils entraînent avec eux une partie du troupeau, s'ils ne le gagnent pas tout entier, et perfidement le conduisent dans le corral. Alors des Indiens dissimulés derrière les arbres jettent avec adresse un lasso autour du pied des nouveaux venus et les attachent ainsi, par un cable très solide, à un tronc d'arbre indéracinable.

A partir de ce moment, le captif est soumis à un jeûne prolongé. Lorsqu'il sera assez affaibli par la faim pour ne plus être redoutable, un homme s'approchera de lui et lui tendra une poignée de riz ou de blé vert ; le lendemain il lui en apportera davantage. Peu à peu la pauvre bête s'habituera à recevoir ainsi sa nourriture, prendra en affection son pourvoyeur quotidien, et, dès lors, quelques mois suffiront pour le dompter définitivement, et le dresser à différents travaux.

Tous les rajahs indiens possèdent un plus ou moins grand nombre d'éléphants de guerre ; parmi les plus beaux il faut surtout citer ceux du royaume de Siam.

« En voici un tout armé en guerre, dit le comte de Beauvoir, en parlant des éléphants du roi de Siam : ces longues défenses sont plus hautes qu'un homme : une carapace de crocodile est étalée sur son occiput, pour le protéger contre les coups ennemis. Un sergent-major siamois, coiffé d'un casque, est juché sur son pavillon, à l'ombre du parasol à sept étages, emblème de la royauté ; et un jeu de lances, piques, javelots, massues est disposé autour de lui ; le cornac est sur sa croupe, et, du son aigu de sa voix enfantine, il dirige à son gré le colosse du règne animal. » A ce tableau, tracé depuis plus de vingt années, il ne faut changer, pour lui rendre son exactitude actuelle, que le jeu de lances et de javelots remplacé par un assortiment de fusils perfectionnés.

De nos jours, c'est surtout l'armée anglaise des Indes qui fait usage d'éléphants pour le transport de son matériel et de son artillerie ; plus d'un millier de ces animaux sont employés à ce service.

Vingt-deux éléphants forment le chiffre réglementaire d'une batterie composée de quatre pièces de campagne. Ils portent, outre les canons et les affûts, les munitions et le matériel des artificiers. Des revues sont passées chaque semaine et les spectateurs sont, paraît-il, émerveillés de voir avec quelle précision les ordres sont compris et exécutés par ces animaux.

Une manœuvre des plus difficiles consiste dans le chargement d'un canon et de son affût sur le dos d'un éléphant. Celui-ci se couche à plat ventre, pliant ses jambes en avant et en arrière. Pendant le temps nécessaire au montage de la pièce, il ne bouge pas ; vous diriez une statue de pierre. Tout étant terminé, il se relève à la voix de son cornac, soulevant avec précaution, sans grand effort sensible, un fardeau dont le poids atteint jusqu'à quatre et cinq cents kilogrammes.

CHOSES ET AUTRES

— Accusé.
— Mon président ?
— Avez-vous des moyens d'existence ?
— Mais, oui.
— Lesquels ?
— Un appétit robuste.

Le président est obligé de reconnaître que cet argument a sa valeur.

*
* *

On affirme que Succi, l'infantigable jeûneur, entrera, son jeûne terminé, dans un grand journal du matin.

Il rédigerait les mots de la... *faim!*

THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : L. Béquet. — Dimanche 14 juillet. — Spectacle entièrement gratuit. — La Direction, voulant participer aux réjouissances de la Fête Nationale ne croit pas pouvoir mieux faire que d'offrir au public roubaisien une représentation gratuite de la pièce à grand succès de : ORPHEE AUX ENFERS, opéra-féerie en quatre actes et cinq tableaux, paroles d'Hector Crémieux, musique de Jacques Offenbach. Décors entièrement nouveaux par M. Velazco, costumes nouveaux de la maison Créteur. Coiffures de la maison Capelle. Cartonnage de la maison Hallé. Trucs nouveaux de M. Alfred V... — Ouverture à grand orchestre. Chef : M. Th. Le Brun. Les portes seront ouvertes à 2 heures 1/2. Lever du rideau à 3 heures.

CRÉDIT LYONNAIS

ROUBAIX, **2, rue de la Gare,** ROUBAIX
TOURCOING, 3 rue de l'Hôtel-de-Ville

Le **Crédit Lyonnais** ouvre des compte-courants et escompte les effets de commerce à des conditions très réduites. 34919—17984

LE MASSON
Dentiste-Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

REPUBLIQUE ARGENTINE
GOUVERNEMENT DE SAINT-LOUIS
Emprunt 6 o/o OR garanti de f. 12,500,000 ou l. st. 500,000
Loi du 23 août 1888
25,000 obligations de fr. 500 ou l. st. 20
Rapportant 30 f. par an ou 1 l. st. 40 shillings sterling
Paiem. semest. à Paris, Bruxelles et Londres (1er mai et 1er nov)
SANS AUCUNE RETENUE DES IMPOTS EXISTANTS
Remboursables en 33 ans : Paris, Bruxelles, Londres
Tirages : Avril et Octobre. — Remboursement : Mai et Novembre
LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU EN OCTOBRE 1889
Le Gouvernement prend à sa charge tous impôts argentins créés ou à créer.
GARANTIES
La totalité des actions et des bénéfices de la Banque de la Province de Saint-Louis. — **Les coupons de la Rente nationale 4 1/2 0/0 or** achetée par ladite Banque, en emploi de tout son capital social. — **Les patentes, contributions directes** et **contributions sur les bestiaux.** — **Une première hypothèque** sur environ 600 lieues carrées de terres Domaniales.
Prix d'Emission : 462 fr. 50
Jouissance 1er Mai 1889
PAYABLES COMPTANT
Contre livraison des titres définitifs
PLACEMENT A 6 1/2 0/0 EN INTÉRÊTS
Souscription publique le Mercredi 17 Juillet 1889
A la **BANQUE PARISIENNE,** 7, rue du Chauchat et chez tous ses correspondants en France et à l'Etranger.
On peut souscrire dès à présent par correspondance
Les demandes seront servies par ordre d'inscription
La cote officielle sera demandée à Paris et à Bruxelles. 19778

A. BOUTRY, ENTREPR
36, rue de l'Espérance, Roubaix
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
SPÉCIALEMENT :
VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers
NIVELLEMENTS DE TERRAINS
AVEC GRAND MATÉRIEL
Fourniture et pose de voies ferrées
BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

GOFFIN et GABEREL
48, Rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
PIERRES & MARBRES
SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

AUX
Fabriques Parisiennes
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX
MAISON A REMIREMONT (Vosges), 35, Grande-Rue
MAISON A PARIS, Rue de la Jussienne, 11
GRANDE
SPÉCIALITÉ DE BLANC
Trousseaux et Layettes

Grande mise en vente pour cette saison de modèles nouveaux pour
TROUSSEAUX ET LAYETTES
ainsi qu'une quantité considérable d'articles pour enfants, tels que :
Robes, Tabliers, Douillettes, Pelisses, Robes de baptême, etc.
RIDEAUX EN TOUS GENRES
CHOIX CONSIDÉRABLE
DE LINGERIE FINE
GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS & TAIES
brodés
Prix exceptionnels
Broderies en tous genres
Spécialité de Bandes et Entredeux
à la main
Dépôt de Toiles des Vosges
ET
LINGE DE TABLE
garantis à l'usage
CHIFFRES ET BRODERIES
A FAÇON

Maison reconnue depuis de longues années pour offrir les plus GRANDS ASSORTIMENTS, vendre le MEILLEUR MARCHÉ et entièrement de confiance.
PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus.*
16, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix
19346

MARCHÉ LINIER DE LILLE

du mercredi 10 juillet

LINS. — Les achats en lins wallons, de Douai et de Bergues n'ont aucune importance et les prix restent nominaux.

Les marchés belges des Flandres, ainsi que ceux de Hollande n'étant pour ainsi dire plus approvisionnés, il ne peut s'y traiter d'affaires sérieuses, et les quelques balles que l'on y apporte encore de temps en temps s'enlèvent de suite à bons prix.

Transactions très limitées en lins de Russie de tous genres et prix encore assez fermes. La pluie est tombée dans la plupart des districts, mais elle n'est pas encore suffisamment générale. Change à trois mois de Saint-Pétersbourg sur Paris 258 3/4.

ETOUPES. — Il s'est fait quelques achats nécessités par les besoins les plus immédiats, mais les prix conservent toujours une très grande faiblesse. Dans les qualités supérieures les vendeurs montrent cependant plus de résistance.

FILS. — Aucun changement notable à signaler depuis notre dernier bulletin, sauf que l'on demande pour l'exportation des fils d'étoupes au mouillé.

TOILES. — La vente sur place manque d'entrain, mais on s'attend à un meilleur courant d'ici la fin du mois. Les demandes par correspondance et voyage sont assez régulières, mais peu importantes.

JUTES. — Sans être excessivement active la demande suffit à enlever facilement la production à prix en faveur des vendeurs.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 juillet. — La séance est aussi satisfaisante que possible avec un marché aussi ébranlé que le notre et il faut s'estimer heureux de voir les cours d'hier se consolider d'autant plus que vers deux heures les ventes ont failli de nouveau l'emporter et provoquer une nouvelle baisse. Le 3 0/0 très ferme au début à 83.47 est tombé à 83.27 pour se relever en clôture à 83.40.

Le 4 1/2 très recherché par le comptant en vertu de son rendement a levé clôture à 104,55 en reprise de 10 centimes sur hier. Peu de chose à dire du marché des valeurs de crédit. Le foncier très mouvementé et imprudemment attaqué reste à 12,50. La Banque de Paris comme hier finit à 716 francs. Le Crédit Lyonnais 602. Le Suez est plus ferme à 2256.

Les fonds étrangers sont meilleurs, mais la situation de place est encore trop instable pour permettre à une reprise marquée de se produire. Il faut pour cela en finir avec la liquidation de quelques positions encore chargées. L'Italien est en bonne tendance à 94.30. L'extérieur demandée pour le compte de Berlin se rapproche de 74 francs. Le Hongrois, le turc, les fonds russes sont sans changements.

Les valeurs ottomanes sont assez bien tenues. Le Rio est inébranlable à 272 francs. Nous conseillons toujours l'achat des obligations chemins de la province de Santa-Fé. On peut les avoir à 395 francs.

BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

L'exportation des tissus au Maroc

Cotonnades. — Cet article, importé en totalité de l'Angleterre, est de la plus haute importance pour le commerce marocain et constitue à lui seul la moitié du total des importations. Il y a cette année une diminution de 822 balles, représentant 1.970.300 fr. en 1886, les importations avaient été de 8.783 balles, d'une valeur de 13.017.975 fr. contre 7.961 balles en 1887, valant 13.037.675 fr.

Les autres tissus en coton sont des grenadines, des mousselines et des tulles brodés en coton et en soie de fabrications allemande, française et suisse. L'Allemagne a importé, en 1887, 58 caisses, d'une valeur de 55,375 fr. ; la France et la Suisse, 572 caisses, valant 820.000 fr., contre 446 caisses en 1886 ; il est impossible de donner exactement les chiffres appartenant à chacun de ces deux pays, car les fabricants suisses viennent par la voie de Marseille et se confondent avec les produits français. On peut estimer cependant que la Suisse fournit un tiers environ du total des importations de ces articles.

Draps. — Les fabricants allemands et autrichiens qui fournissent des qualités de belle apparence et à des prix réduits, ont à peu près monopolisé ces marchés. La France n'expédie principalement que les qualités tout à fait supérieures, et l'Angleterre, celles dites « Army Cloth ». Les importations se sont élevées, en 1887, à 1.525.825 contre 1.711.450 fr. en 1886 : cette légère dépression est occasionnée par les fortes commandes faites pendant cette dernière année aux commissionnaires allemands et autrichiens qui ont visité le pays. Nos draps de Verviers, si bien estimés partout, ne sont pas connus au Maroc et nos industriels n'ont rien fait pour nouer des relations avec les Marocains.

(Recueil consulaire belge).

MARCHÉ DU HAVRE

Le Havre, 10 juillet.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — La demande est demeurée bonne aujourd'hui, nous avons encore enregistré des affaires actives dans les sortes du Chili et de Russie. Le disponible conserve sont excellente position et malgré un stock très dégarni et ne présentant que peu de choix, les détenteurs, après avoir occasionnellement fait quelques concessions, ont de nouveau maintenu très fermement leurs prix. Notre marché à terme a de nouveau présenté beaucoup d'animation et nous avons encore eu un très bon courant d'affaires. Le ton continue à incliner fortement vers la hausse et rien ne fait prévoir quand ce nouveau mouvement s'arrêtera. Les cours ont suivi leur marche ascensionnelle et cloturent avec une avance générale de 0,50 à 2,50 sauf janvier, qui reste inchangé. Les arrivages ont été de 40 b. débarquées par « Marguerite Franchetti » venu de Bordeaux. Voici le détail des opérations :

Disponibles : 100 b. Chili suint, 142,50 à 165 ; 133 b. Russie suint, 145 à 150.

A terme : 75 b. août, 183 ; 200 b. septembre, 184 à 186 ; 125 b. octobre, 183,50 à 185 ; 250 b. novembre, 183 ; 125 b. décembre, 179 à 180.

Cotons. — La demande pour le disponible a été importante et la consommation a encore fait des offres nombreuses, l'exportation de son côté a fait aussi quelques achats. Les prix se tendent de plus en plus surtout pour les cotons autour du low-middling et il faut voir ce classement en Louisiane à pleinement 75,50. On a du payer 78 fr. pour du middling. Les broach fines clotûrent très fermes à 65 fr. Le livrable par navire a eu la vente d'un lot de middling Louisiane par steamer chargeant à 78 fr. A terme le marché a présenté beaucoup d'animation et a donné lieu à des transactions actives, notre chiffre de ventes à la fin de la journée s'est élevée à plus de 2000 balles. Les prix étaient très faciles et les cours de clôture annoncent une dépréciation de 1/8 pour les mois intermédiaires, les autres mois restent sans changement. Les arrivages se sont élevés à 150 balles venues par cabotage. Les transactions se décomposent de la façon suivante :

Disponibles : 50 Bender 77.25, 771 New-Orléans 68.50 à 81, 50 do (à livrer) 78, 50 Haïti 66, 95 Oomra, 55 à 55,50, 50 Broach 65, 25 Bhowingur 59.50.

MARCHÉS A TERME

Cours du 11 Juillet 1889

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés laines-mères de La Plata et de l'Uruguay						ANVERS (par voie télégraphique) — Peignés Buenos-Ayres							
	TYPE SUPRA IRRÉDUCTIBLE		QUALITÉ PEIGNÉ DE FABRIQUE 1		QUALITÉ PEIGNÉ COURANT 2		Français A		Français G		Allemands B		Allemands M	
	Cours de la veille	Cours du jour	Cours de la veille	Cours du jour	Cours de la veille	Cours du jour	Cours de la veille	Cours du jour	Cours de la veille	Cours du jour	Cours de la veille	Cours du jour	Cours de la veille	Cours du jour
Janvier	....	....	6.00	6.00	5.75	5.87 ½	5.85	5.85	6.17 ½	6.17 ½	5.92 ½	5.95	6.17 ½	6.17 ½
Février	....	....	5.90	5.90	5.70	5.80	5.85	5.85	6.17 ½	6.17 ½	5.85	5.85	6.17 ½	6.17 ½
Mars	....	....	5.85	5.85	5.65	5.65	5.85	5.85	6.17 ½	6.17 ½	5.77 ½	5.77 ½	6.17 ½	6.17 ½
Avril	....	....	....	....	....	....	5.85	5.85	6.17 ½	6.17 ½	5.75	5.75	6.17 ½	6.17 ½
Mai	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Juin	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Juillet	6.10	6.10	6.12 ½	6.15	5.87 ½	5.87 ½	5.80	5.80	6.17 ½	6.17 ½	6.05	6.02 ½	6.17 ½	6.17 ½
Août	....	....	6.15	6.15	5.87 ½	5.90	5.80	5.80	6.17 ½	6.17 ½	6.05	6.05	6.17 ½	6.17 ½
Septembre	....	....	6.17 ½	6.20	5.87 ½	5.90	5.85	5.85	6.17 ½	6.17 ½	6.10	6.07 ½	6.17 ½	6.17 ½
Octobre	....	....	6.17 ½	6.17 ½	5.87 ½	5.90	5.85	5.85	6.17 ½	6.17 ½	6.10	6.10	6.17 ½	6.17 ½
Novembre	....	....	6.17 ½	6.17 ½	5.85	5.90	5.85	5.85	6.17 ½	6.17 ½	6.10	6.10	6.17 ½	6.17 ½
Décembre	....	....	6.10	6.12 ½	5.87 ½	5.87 ½	5.85	5.85	6.17 ½	6.17 ½	6.10	6.07 ½	6.17 ½	6.17 ½

LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Laines en suint de Buenos-Ayres — TYPE 1 (Correspondant au type prima bonne courante à peigne du Havre)				TYPE 2 (Correspondant au type prima bonne courante à peigne d'Anvers)				LE HAVRE (par voie télégraphique) — Buenos-Ayres PRIMA BONNE COURANTE 36 0/0				ANVERS (par télégraphe) — Buenos-Ayres PRIMA COURANTE 34 0/0	
	Cours de la veille		Cours du jour		Cours de la veille		Cours du jour		Cours de la veille		Cours du jour		Cours de la veille	Cours du jour
	de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	de 1 h. 1/2	de 4 h. 1/2	de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	matin	soir	matin	soir		
Janvier	...	...	...	...	...	...	...	...	171	172	172	172	...	...
Février	...	...	...	...	...	...	...	...	168	170	170	170	...	...
Mars	...	...	...	...	...	...	...	...	168	169	169 ½	169 ½	...	...
Avril	...	...	...	...	...	...	...	...	168	169	169	169	...	...
Mai	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Juin	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Juillet	...	...	...	...	...	...	...	...	182 ½	183 ½	184	184	170	170
Août	...	...	...	...	...	...	...	...	183 ½	184 ½	185 ½	185 ½	170	170
Septembre	...	...	...	...	...	...	...	...	184	186	186	186	170	170
Octobre	...	...	...	...	...	...	...	...	184	186	186 ½	186 ½	...	...
Novembre	...	...	...	...	...	...	...	...	183	183 ½	183 ½	183 ½	...	...
Décembre	...	...	...	...	...	...	...	...	179 ½	180	180 ½	180 ½	...	...